

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

\_Selon le SGH de l'ONU, 10e édition révisée

Version 1.0

Date d'impression : 08-10-2024

Date de révision : 08-10-2024

Numéro d'enregistrement de la FDS : CSSS-TCO-010-163401

## SECTION 1 : Identification

Identificateur SGH du produit : MOHEDA Huile parfumée - Diffuseur - Coton propre - 100 ml

N° de produit : 2786800

Autres moyens d'identification : voir la section 3

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Diffuseur

Restrictions d'emploi : non disponible  
recommandées :

### Coordonnées du fournisseur :

Fournisseur (fabricant) : DK International Interior A/S

Adresse : Niels Bohrs Vej 45

DK-8660 Skanderborg

Personne-ressource (e-mail) : dki@dk-international.dk

Téléphone : +45 87 81 75 20

Fax : -

Importateur : JYSK Ltd

Adresse : JYSK Morocco Ahmed Barakat Street 49, Ground Floor No. 3 Maarif, Casablanca  
Morocco

Personne-ressource (e-mail) : Compliancequality@JYSK.com

Téléphone : +212 5 22 97 44 15

Fax : -

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Centre Anti-Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM): 0801 000 180SECTION

## SECTION 2 : Identification des dangers

### Classification SGH de la substance ou du mélange :

Dangers physiques : non classé

Risques pour la santé : Corrosion/irritation de la peau : Catégorie 3  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A

Risques environnementaux : Dangereux pour l'environnement aquatique - danger à court terme (aigu) : Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage SGH :

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Avertissement

Mention(s) de danger : Provoque une légère irritation de la peau  
Provoque une grave irritation des yeux  
Nocif pour les organismes aquatiques

### Mise(s) en garde :

Prévention : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas toucher les yeux.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Mesures à prendre : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée : Obtenir de l'aide médicale.

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir de l'aide médicale.

**Stockage :**

Sans objet

**Élimination :**

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu**

Sans objet

**à une classification :**

### SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

**Substance/mélange :** Mélange

**Ingrédient(s) :**

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration (%) m/m
3-méthoxy-3-méthylbutan-1-ol	56539-66-3	70 - 85
Acétate de 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro 4,7-méthano-1H-indényle	54830-99-8	≥ 2 - ≤ 2,5
2,6-Diméthyl-7-octène-2-ol; 2,6-Diméthyl-7-én-2-ol	18479-58-8	≥ 1 - < 2
Acétate de benzyle	140-11-4	≥ 0,5 - ≤ 1
Hexyl cinnamaldéhyde	101-86-0	≥ 0,5 - < 1
Linalol	78-70-6	≥ 0,25 - < 1
Caryophyllène	87-44-5	≥ 0,1 - < 1
2-Méthoxy-4-(2-propényl)phénol; 4-Allyl-2-méthoxyphénol, 4-Allylguaiacol	Eugénol, 97-53-0	≥ 0,1 - < 1
3-Méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-butène-2-one; α-Isométhylionone	127-51-5	≥ 0,1 - < 1

### SECTION 4 : Mesures de premiers secours

**Description des mesures de premiers secours nécessaires :**

**Inhalation :**

En cas de malaise : Chercher de l'air frais. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant.

**Peau :**

Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant.

**Yeux :**

Rincer avec de l'eau (de préférence en utilisant un équipement de lavage des yeux) jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**Ingestion :**

Se laver soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau par petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Principaux symptômes/effets, aigus et différés :**

Effets d'irritation : Ce produit contient des substances qui provoquent une irritation cutanée et oculaire, ou qui sont inhalées. En cas de contact avec des substances localement irritantes, la zone de contact peut être plus encline à absorber des substances nocives telles que des allergènes.

**Indication des soins médicaux immédiats et du traitement particulier nécessaire, le cas échéant :**

Traiter les symptômes.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agents d'extinction appropriés :</b>	Éteindre avec de la poudre, de la mousse, du dioxyde de carbone ou un brouillard d'eau.
<b>Agents d'extinction inappropriés :</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau, car cela pourrait propager le feu.
<b>Dangers spécifiques liés au produit chimique :</b>	Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un risque pour la santé.
<b>Mesures de protection particulières à prendre par les pompiers :</b>	Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et émettre de la vapeur. Isoler le lieu de l'accident et interdire l'accès à toute personne non concernée. Contenir et manipuler les eaux d'extinction afin d'éviter toute pollution de l'environnement.

## SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

**Pour le personnel non urgent :** Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Pour les intervenants d'urgence :** Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer à la section 8 de la FDS pour les détails relatifs à la protection personnelle.

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Éviter de jeter le produit dans les égouts ou directement dans l'environnement aquatique.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :** Essuyer les renversements accidentels avec un chiffon.

## SECTION 7 : Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :** Voir la section 8 pour de plus amples informations sur les précautions d'emploi et les équipements de protection individuelle. De l'eau courante et des équipements de lavage des yeux doivent être mis à disposition.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :** Stocker dans un endroit frais. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Tenir hors de portée des enfants.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle :

**Limite nationale d'exposition professionnelle :**

Pays	Substance	N° CE	N° CAS	Valeur limite d'exposition professionnelle (période de référence de 8 heures)		Valeur limite d'exposition professionnelle (période de référence de 15 minutes)		Remarque
				ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	
Irlande	Acétate de benzyle	205-399-7	140-11-4	10	-	-	-	-

**Valeurs limites biologiques nationales :** non disponible.

**Contrôles techniques appropriés :** Une ventilation suffisante doit permettre d'éliminer efficacement et d'empêcher l'accumulation de poussières ou de fumées susceptibles d'être générées lors de la manipulation ou du traitement thermique. Si les mesures techniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière en dessous de la limite d'exposition professionnelle (LEP), une protection respiratoire appropriée doit être portée. Prévoir une douche oculaire.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI) :

Nom du produit : MOHEDA Huile parfumée - Diffuseur - Coton propre – 100 ml

Version # : 1.0 Date d'impression : 08-10-2024. Date de révision : 08-10-2024.

FDS SGH ONU

3 / 7

<b>Protection des yeux et du visage :</b>	Généralement non nécessaire.
<b>Protection de la peau et des mains :</b>	Généralement non nécessaire.
<b>Protection des voies respiratoires :</b>	Généralement non nécessaire.
<b>Protection thermique :</b>	Porter des vêtements de protection si nécessaire

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Propriétés physiques et chimiques de base

<b>État physique :</b>	liquide
<b>Couleur :</b>	jaunâtre
<b>Odeur :</b>	parfumée
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	non disponible
<b>Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :</b>	non disponible
<b>Inflammabilité :</b>	non disponible
<b>Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité</b>	non disponible
<b>Limite inférieure et supérieure d'explosion</b>	non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	> 105 °C
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	non disponible
<b>pH :</b>	non disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	non disponible
<b>Solubilité :</b>	non disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>) :</b>	non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	non disponible
<b>Densité :</b>	non disponible
<b>Densité relative :</b>	non disponible
<b>Densité de vapeur relative :</b>	non disponible
<b>Caractéristiques des particules (solides) :</b>	non disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>Réactivité :</b>	la substance est stable dans des conditions de stockage et de manipulation normales.
<b>Stabilité chimique :</b>	le matériau est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normales.
<b>Conditions à éviter :</b>	matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles :</b>	bases fortes, agents oxydants forts, agents réducteurs forts, acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	aucune précaution particulière à prendre en cas de contact avec d'autres matériaux dans les conditions de stockage recommandées.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë :

#### 3-méthoxy-3-méthylbutan-1-ol (N° CAS 56539-66-3)

<b>DL50 (orale, rat) :</b>	4,4 g/kg
<b>DL50 (cutanée, lapin) :</b>	> 2,000 mg/kg bw
<b>CL50 (inhalation, rat) :</b>	> 5 mg/L, 4h
<b>Corrosion cutanée/Irritation :</b>	provoque une légère irritation cutanée.
<b>Irritation et lésions oculaires graves :</b>	provoque une grave irritation oculaire.

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</b>	non classé
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales :</b>	non classé
<b>Cancérogénicité :</b>	non classé
<b>Toxicité reproductive :</b>	non classé
<b>STOT - exposition unique :</b>	non classé
<b>STOT - exposition répétée :</b>	non classé
<b>Danger d'aspiration :</b>	non classé
<b>Autres informations :</b>	non classé

## SECTION 12 : Informations écologiques

### Toxicité :

**3-méthoxy-3-méthylbutan-1-ol (N° CAS 56539-66-3)**

### Aiguë :

<b>CL50 (poisson, 96h) :</b>	> 100 mg/L
<b>CE50 (daphnie, 48h) :</b>	> 1000 mg/L
<b>CE50 (algues, 72h) :</b>	> 1000 mg/L

### Chronique :

<b>CSEO (poisson) :</b>	non disponible.
<b>CSEO (daphnie) :</b>	100 mg/L
<b>CSEO (algues) :</b>	1000 mg/L

**Persistance et dégradabilité :** non disponible.

**Potentiel de bioaccumulation :** pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol :** pas de données disponibles.

**Autres effets néfastes :** aucun autre effet néfaste sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) n'est à craindre pour ce composant.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes d'élimination :** Recueillir et récupérer ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir : Instructions pour l'élimination). Les récipients vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Étant donné que les récipients vidés peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

## SECTION 14 : Informations sur le transport

### IATA

<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>Désignation officielle de transport</b>	Non réglementé

### de l'ONU

<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
--	----------------

<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
---------------------------	----------------

### IMDG

<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>Désignation officielle de transport</b>	Non réglementé

### de l'ONU

<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>Polluant marin</b>	Non
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### État de l'inventaire :

<b>Pays(s) ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (oui/non)*</b>
Australie	Inventaire australien des produits chimiques industriels (AIC, Australian Inventory of Industrial Chemicals)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (DSL, Domestic Substances List)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (NDSL, Non-Domestic Substances List)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC, Inventory of Existing Chemical Substances in China)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS, European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS, European List of Notified Chemical Substances)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS, Inventory of Existing and New Chemical Substances)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL, Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire néo-zélandais	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS, Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire de la loi américaine réglementant les substances toxiques (TSCA, Toxic Substances Control Act)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'entreposage du ou des pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est (ne sont) pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## SECTION 16 : Autres informations

**Indication des changements :** Version 1.0 - Modifiée par le SGH, rév. 10

**Abréviations et acronymes :**

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
- ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
- ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale
- IATA : Association du transport aérien international
- CL50: concentration létale médiane
- CE50 : concentration effective d'un produit chimique dont l'effet correspond à 50 % de la réponse maximum.
- CSEO : concentration sans effet observé
- DNEL : niveau dérivé sans effet
- PNEC : concentration prédite sans effet

**Avis au lecteur :** Les employeurs ne doivent utiliser ces informations qu'en complément d'autres informations qu'ils ont recueillies, et doivent juger de manière indépendante de la pertinence de ces

informations pour garantir une utilisation correcte et protéger la santé et la sécurité des employés.  
Ces informations sont fournies sans garantie, et toute utilisation du produit non conforme à cette  
fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, relève de la  
responsabilité de l'utilisateur.

**Auteur : Hangzhou REACH Technology Group Co., Limited Web : [www.cirs-group.com](http://www.cirs-group.com) Tel:0571-87206555 E-mail : [info@cirs-group.com](mailto:info@cirs-group.com)**